

BULLETIN

CHAIRE

en paysage et environnement
de l'Université de Montréal www.paysage.umontreal.ca

SOMMAIRE

PRÉSENCE IMPORTANTE DE LA CHAIRE EN PAYSAGE ET ENVIRONNEMENT DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL (CPEUM) AU 74^e CONGRÈS DE L'ACFAS page 1 / NOUVELLE RECHERCHE EN COLLABORATION AVEC HYDRO-QUÉBEC page 4 / COLLOQUE À CLERMONT-FERRAND (FRANCE) page 5 / CONTRIBUTION À LA RECHERCHE « PAYSAGE HUMANISÉ » page 5 / REQUALIFICATION D'AUTOROUTES ET RÉHABILITATION PAYSAGÈRE ET URBAINE, ÉTUDES ET RECHERCHES EN TRANSPORT page 6 / PUBLICATION DANS LE CADRE DE L'ATELIER « ESPACE RÉGIONAL » page 6 / COLLOQUE SUR « L'IDENTITÉ DES LIEUX ET LE DÉVELOPPEMENT ÉOLIEN » page 7 / SIÈGE AU CRSH page 8 / RAPPORT DE RECHERCHE page 8 / PUBLICATIONS page 8 / REVUE DE PRESSE page 9 / CONFÉRENCES page 9 /

La Chaire en paysage et environnement a pour mission principale de promouvoir des activités de recherche dans le domaine du paysage et de l'aménagement du territoire tout en assurant la formation des chercheurs, et de favoriser l'arrimage entre le milieu universitaire et les acteurs de l'aménagement du territoire. Cette unité de recherche appliquée regroupe un savoir pluridisciplinaire (sciences de l'aménagement, sciences humaines et sciences de la nature) et déploie une expertise scientifique en aménagement du territoire, en écologie, en projet de paysage, en instrumentation de gestion et de suivi des paysages et en évaluation du cadre de vie.

**PRÉSENCE IMPORTANTE DE LA CHAIRE EN PAYSAGE
ET ENVIRONNEMENT DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
(CPEUM) AU 74^e CONGRÈS DE L'ACFAS**

La participation de la CPEUM au dernier congrès de l'Association francophone pour le savoir (ACFAS), qui s'est tenu en mai dernier à l'Université McGill, aura été particulièrement significative.

Dans un premier temps, soulignons la collaboration de la CPEUM à l'organisation de ce colloque sous le thème « *Paysage et acteurs: dimensions et enjeux politiques de la construction du paysage* ». Le comité de direction de ce colloque, qui se voulait une première vitrine interuniversitaire pour la relève scientifique dans le domaine du paysage, était composé de [Guy Mercier](#) du Département de géographie de l'Université Laval, de [Mario Bédard](#) du Département de géographie de l'Université du Québec à Montréal (UQÀM), ainsi que de [Sylvain Paquette](#), [Gérald Domon](#), et [Philippe Poullaouec-Gonidec](#) de la CPEUM. Lieu d'échanges privilégié quant aux questionnements et défis actuels de la recherche en paysage au Québec, une large part de la vingtaine de communications présentées a été assurée par les étudiant(e)s de la CPEUM inscrit(e)s en maîtrise et au doctorat.

Chacune des communications proposait un témoignage singulier de l'expression contemporaine de l'enjeu de paysage et du rôle des acteurs sociaux dans ce contexte. De fait, ces acteurs, qu'ils s'expriment en tant que groupes d'intérêt, associations locales, résidants ou simples citoyens, agissent bien souvent en tant que levier de qualification d'enjeux de paysage et de demandes sociales quant à la qualité des cadres de vie et des territoires.

Si l'on considère le paysage en tant que concept de qualification sociale et culturelle du territoire, si l'on admet au même moment que cette qualification opère de lectures plurielles et changeantes des attributs territoriaux, force est de reconnaître l'apport des divers acteurs sociaux dans l'épaisseur de significations que recèle la notion de paysage. En discutant des préoccupations publiques qu'interpelle la question paysagère, la vingtaine de communications présentées aura permis d'interroger, à partir de contextes territoriaux et de perspectives disciplinaires variés, tantôt la portée de l'objet même d'étude (en l'occurrence ici le paysage) tantôt le sens entretenu à son égard, tantôt encore la nature des projets portés à son enseigne.

Au plan d'abord de la portée de l'objet « paysage », il importe de rappeler que traditionnellement, seul l'expert était dépositaire de l'autorité et de la légitimité nécessaires afin d'identifier les qualités formelles (la belle forme) souhaitées d'une scène paysagère. Aujourd'hui, l'objet « paysage » est foncièrement indissociable de la dimension citoyenne des rapports entretenus envers le territoire, dans la plupart des cas, à une échelle des territoires de proximité. S'inscrivant dans cette perspective, plusieurs communications ont abordé cette nouvelle condition paysagère. Ainsi et à titre d'exemple, [Anne Arduin](#) (CPEUM) a interrogé cette question d'échelle entre

BULLETIN

CHAIRE

en paysage et environnement
de l'Université de Montréal www.paysage.umontreal.ca

micro et macro-paysage à travers les différents rapports de proximité au territoire vécus par les jeunes adolescents. **Évelyne Vouligny** (CPEUM) a posé un éclairage particulier sur les «paysages ordinaires» en milieu rural et montré la nécessité de repenser les méthodes de caractérisation des paysages par le biais d'une prise en compte de l'expérience quotidienne. Pour sa part, **Sophie Rioux-Hébert** (UQÀM) a revisité les lieux de culte, non pas en tant que monument de patrimoine religieux, mais davantage en tant que lieux porteurs de significations et d'identités à l'échelle du milieu de vie. **Guy Mercier** a mentionné l'importance de travailler sur l'idée d'une certaine éthique paysagère à l'échelle de la rue. Ces questions marquent le déplacement d'une certaine vision formaliste, voire élitiste, de l'objet «paysage» et des enjeux qu'une telle perspective interpelle, à une vision civique et citoyenne du paysage.

Au plan du sens que soulève l'expérience du paysage, il est primordial de préciser qu'elle a traditionnellement été associée à une nécessaire mise à distance, tout à la fois physique et culturelle. Aujourd'hui, la logique paysagère semble se réclamer de plus en plus de la notion d'engagement. Plus encore, la quête de sens citoyenne passerait par un rapport «impliqué» vis-à-vis du territoire. C'est ainsi que **Sandra Breux** et **Martine Freedman** (U. Laval) ont abordé les représentations territoriales qui se redéfinissent à travers l'action citoyenne dans certains quartiers de Québec. **Caroline Gagnon** (CPEUM) a montré la nécessité d'interroger l'appréciation esthétique des infrastructures de transport d'électricité à travers l'expérience vécue des résidents et à travers la relation impliquée et active tant au plan cognitif, sensoriel, qu'expérientiel. **Étienne Berthold** (INRS-UCS/UQÀM), dans son portrait historique de l'évolution de l'action citoyenne dans le secteur du Vieux-Québec délimité par le statut de «Ville du patrimoine mondiale», nous a convoqués, d'une certaine façon, au passage d'une «esthétique patrimoniale» à une «éthique patrimoniale», par l'importance à accorder à l'intégration d'une certaine mixité de fonctions et à une certaine démocratie citoyenne à l'intérieur du projet de qualification patrimoniale du quartier.

À l'aspect enfin du projet à associer au paysage, rappelons qu'auparavant, celui-ci était de facto lié à une question de protection et de préservation d'éléments emblématiques, et le plus souvent, à partir d'une logique de gouvernance descendante «par le haut». Aujourd'hui, l'idée de projet prend plusieurs formes. On l'associe tantôt à une démarche prescriptive décidée et choisie «par le bas» (démarche ascendante), tantôt à l'accompagnement et l'animation d'un processus, comme l'a fait remarquer **Nicolas Gamache** (U. de Poitiers et CPEUM), tantôt à un devoir de transparence, ou à un devoir de dialogue. **Richard Desnoilles** (U. Laval et U. de Bordeaux III), à partir des exemples de Québec et Bordeaux, a exposé que le réflexe normatif pouvait moins advenir par une logique du «bon goût esthétique», mais davantage par une logique standardisée du «bon savoir-faire» de l'aménagiste qui s'inscrit dans la foulée du développement durable des villes, logique génératrice, de son point de vue, de non-lieu. **Geneviève Marquis** (CPEUM) a illustré, à partir d'un examen de l'usage des Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) par les acteurs municipaux de l'aménagement du territoire, une possibilité pour ceux-ci de s'approprier le dessein du paysage à travers une adhésion volontaire et choisie à un projet donné. Pour **Sylvain Paquette**, les narrations paysagères véhiculées par les acteurs de la promotion immobilière, récits s'inscrivant souvent en faux vis-à-vis de l'identité réelle des territoires, se doivent d'être débattues plus largement à l'aune des intérêts et préoccupations publics. **Johanna Baumgartner** (UQÀM) et **Julie Ruiz** (CPEUM) ont démontré, pour leur part, qu'il pouvait par ailleurs exister un certain décalage entre le projet économique d'une collectivité donnée et le projet de paysage. Elles proposent une réponse par le biais d'une logique de multifonctionnalité, logique qui renvoie à la reconnaissance des fonctions et bénéfices secondaires de l'activité agricole.

Plus généralement, plusieurs conviennent de la nécessité de penser le projet comme une manière de prendre acte d'une demande sociale plurielle par le biais notamment, comme le propose **Marie-Josée Fortin** (UQÀC et CPEUM), des jeux de pouvoir qui se manifestent entre acteurs variés. D'autres, comme **Laurent Lelli** (ENFA (France)), témoignent de la nécessité de susciter, par la médiation territoriale, un dialogue entre les divers acteurs concernés en vue de rendre possible une reconnaissance commune des enjeux de paysage. Ceci, tel que le

M a i - J u i n 2 0 0 6

BULLETIN 10

CHAIRE en paysage et environnement

de l'Université de Montréal www.paysage.umontreal.ca

soutient [François Tremblay](#) (CPEUM), en vue d'atteindre à terme, une plus grande acceptabilité et, par le fait même, une plus grande équité sociale.

Somme toute, ces enseignements et débats confirment l'idée d'envisager les préoccupations contemporaines entretenues envers la qualité des paysages comme de véritables enjeux publics et civiques à porter et à promouvoir.

Précisons que le programme et les résumés de communications du colloque sont accessibles à partir du site du réseau inter-universitaire Villes, Régions, Monde: www.vrm.ca.

Les actes y seront versés à compter du début du mois de septembre prochain.

Par une heureuse coïncidence qui n'en n'était sans doute pas une, en parallèle à ce colloque sur les paysages, un autre colloque où la CPEUM était également présente se déroulait dans la salle voisine. Organisé par le Centre de recherche sur le développement territorial (CRDT) de l'Université du Québec à Rimouski, le colloque « *Régions, territoires: spécificités, usages, multifonctionnalité* » réunissait un ensemble d'intervenants d'origines (Québec, France, Écosse, Norvège) et d'horizons variés (chercheurs, professionnels, administrateurs, représentants syndicaux, etc.). Visant principalement à bien cerner la nature du concept de multifonctionnalité, à mesurer sa pertinence en matière d'aménagement et à identifier les conditions de son opérationnalisation, ce colloque a mobilisé une participation importante et suscité de nombreux échanges et débats. Puisque la prise en compte du paysage en aménagement renvoie inévitablement à la reconnaissance du caractère multifonctionnel du territoire, la CPEUM a cru bon de saisir l'occasion offerte par les organisateurs de ce colloque pour faire état de ses travaux et de ses réflexions sur le sujet.

Prenant appui sur ses réalisations portant sur la dynamique historique des territoires ruraux, [Gérald Domon](#) a d'abord souligné à quel point la mise en application du concept de multifonctionnalité constituait un défi majeur pour le Québec et a démontré par la suite que, même dans le sud du Québec, là où l'agriculture se maintient, la vitalité des communautés rurales dépendait largement de la reconnaissance du caractère multifonctionnel des territoires. Sur cette toile de fond, il a

présenté le projet de la rivière l'Assomption mené dans le cadre du programme d'action concertée. Il a particulièrement insisté sur un des principes qui guident ce projet, à savoir que dans le contexte québécois, la multifonctionnalité ne pourra être maintenue et réintroduite que dans la mesure où l'on trouvera un moyen de faire en sorte qu'agriculteurs, résidents et collectivités soient gagnants.

À partir de la même recherche et de ses travaux de doctorat, [Julie Ruiz](#) a, dans sa communication, approfondi l'analyse des mutations profondes qui ont marqué le territoire agricole québécois au cours des cinquante dernières années. Prenant appui sur une analyse rigoureuse des données de recensement mise en forme sous une série de cartes détaillées, elle a bien mis en évidence un ensemble de tendances lourdes qui frappent les milieux ruraux, tendances qui ont toutes pour effet d'accentuer le caractère monofonctionnel du territoire. Sur la base de ce constat et de la reconnaissance d'assurer, même en zone d'intensification agricole, le caractère multifonctionnel du territoire, elle a conclu en présentant un certain nombre de démarches novatrices et prometteuses.

Finalement, dans sa communication qui a suscité de nombreuses questions, [François Tremblay](#) s'est attardé à expliquer en quoi et de quelles manières le nouveau statut de « Paysage humanisé » pouvait agir comme levier de développement en région ressource. Après avoir identifié les principales balises de ce statut et situé l'originalité de l'approche québécoise en regard des expériences étrangères, il a montré que dans le contexte des « Paysages humanisés », le maintien de la biodiversité présupposait le maintien du caractère multifonctionnel du territoire. Prenant largement appui sur la démarche exemplaire menée en Estran, il a montré que loin d'imposer de nouvelles contraintes, ce statut pouvait générer de nouvelles opportunités.

La CPEUM tient à remercier l'ensemble des responsables de ce colloque, plus particulièrement [Danielle Lafontaine](#) et [Bruno Jean](#), pour la qualité de l'organisation et pour la place accordée à ses travaux.

BULLETIN

CHAIRE

en paysage et environnement
de l'Université de Montréal www.paysage.umontreal.ca

NOUVELLE RECHERCHE EN COLLABORATION AVEC HYDRO-QUÉBEC

Élaboration et mise en œuvre d'une ligne de transport : conditions de cohérence du projet de paysage

Partenaire

**Hydro-Québec, Direction Expertise et support technique
de transport, TransÉnergie**

Équipe de recherche

Gérald Domon, Direction administrative

Sylvain Paquette, Direction scientifique

Philippe Poullaouec-Gonidec, Chercheur

Échéancier: Mars 2007

Au cours des années 1980, le projet de traversée de la ligne de transport d'électricité Radisson-Nicolet-des-Cantons, située au dessus du fleuve Saint-Laurent à la hauteur des municipalités riveraines de Grondines et Lotbinière, posait l'enjeu de paysage avec une acuité sans précédent. Aujourd'hui, la prise en compte des dimensions paysagères de même que l'acceptabilité sociale des projets de ligne demeurent une préoccupation des plus actuelles tel qu'en témoigne l'issue des audiences publiques des projets de ligne Grand-Brulé-Vignan et Hertel-Des-Cantons, tout comme l'importance accordée à la question du paysage dans les consultations publiques menées en 2005 dans la foulée de la mise en œuvre du Plan de développement durable du Québec.

De nombreuses études et démarches se sont penchées, au cours des dernières décennies, sur la question de l'intégration des lignes de transport d'énergie en territoire québécois. Aussi, avec la mise en vigueur du Règlement relatif à l'application de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, **Hydro-Québec** mettait en place une méthode d'évaluation environnementale fondée sur une approche d'analyse d'impacts ponctuels. La *Méthode d'évaluation environnementale Lignes et postes* se conjuguera par la suite, au début des années 1990, à une démarche formelle dédiée à la prise en compte des dimensions paysagères envisagées essentiellement sous l'angle visuel. Bien que les préoccupations actuelles ne s'assimilent plus seulement à une simple question de dissimulation des

équipements, force est d'admettre, après plusieurs années de mise en application, que ces démarches ne garantissent pas une intégration adéquate des lignes de transport d'Hydro-Québec. Trop souvent encore les lignes de transport d'énergie, par leur tracé et leur design, constituent un facteur de déstructuration des paysages traversés. Ce constat découle en partie du fait que la méthode *Ligne et postes* s'est développée sur la base d'un inventaire des impacts sectoriels sur les milieux, que ce soit au plan des dimensions environnementales, agricoles, visuelles, patrimoniales ou récréotouristiques. Ainsi, le choix du meilleur tracé se pose encore sans véritable prise en compte de l'ensemble de ces dimensions. Le défi de situer l'intégration des projets de ligne de transport dans le contexte plus large des préoccupations d'aménagement du territoire, d'urbanisme, d'environnement, de design industriel et de valorisations sociales et culturelles du territoire reste par conséquent entier.

Dans la foulée du projet de recherche intitulé *Inscription spatiale des équipements de transport : révision des critères de design*, dont le rapport final a été déposé en juin 2005, la Chaire en paysage et environnement de l'Université de Montréal (CPEUM) proposait d'élargir ces préoccupations de recherche à la question du projet de paysage. Il s'agit d'un développement nécessaire de la recherche afin de mieux saisir le caractère structurant d'une ligne de transport sur l'intégrité physico-spatiale d'un territoire donné, tout autant que sur les préoccupations générées au plan de l'identité sociale et culturelle des milieux de vie.

Aussi, la présente recherche, en partenariat avec la **Direction Expertise et support technique de transport, TransÉnergie de Hydro-Québec**, vise-t-elle à définir les conditions de cohérence du projet de paysage dans le processus d'élaboration et de mise en œuvre d'une ligne de transport d'énergie. Plus spécifiquement, il s'agit de cerner ces conditions de cohérence suivant trois principales dimensions: i) le contexte physico-spatial du territoire considéré suivant les échelles régionale et locale; ii) les valorisations et représentations sociales et culturelles entretenues envers le territoire visé par le projet de ligne et iii) les conditions d'acceptabilité du projet de ligne considéré notamment sous l'angle de sa pertinence politique et publique.

M a i - J u i n 2 0 0 6

BULLETIN 10

CHAIRE en paysage et environnement

de l'Université de Montréal www.paysage.umontreal.ca

COLLOQUE À CLERMONT-FERRAND (FRANCE)

À l'invitation de Laurent Lelli, maître de conférence en Aménagement à l'École nationale de Formation Agronomique de Toulouse (France), José Froment, agente de recherche à la Chaire en paysage et environnement de l'Université de Montréal (CPEUM), a participé du 10 au 12 avril dernier aux Deuxièmes journées d'études du programme ACI (Action Concertée Incitative du Ministère de la Recherche de la France) sous le thème « *La place et les fonctions de l'iconographie dans la participation des acteurs à la construction des territoires* », à l'École Nationale d'Ingénieurs des Travaux Agricoles (ÉNITA) de Clermont-Ferrand (France). Ces secondes journées d'étude ont porté sur l'utilisation des images de paysage dans le cadre des projets territoriaux. Le séminaire visait à alimenter la réflexion sur l'utilisation des images paysagères au sein des dispositifs de participation dans le cadre des démarches paysagères territoriales à partir de cas concrets.

José Froment a présenté une conférence intitulée : « Pistes de réflexion relatives à trois expériences québécoises d'utilisation d'une iconographie paysagère au sein de démarches paysagères territoriales ». Les trois démarches exposées reposent sur la réalisation d'une vaste iconographie, utilisée tant pour l'évaluation paysagère que pour la communication des résultats auprès des partenaires de recherche et des collectivités. Deux d'entre elles concernent des projets d'évaluation et de monitoring des transformations des paysages autoroutiers générées dans le contexte de la nouvelle gestion écologique des emprises autoroutières introduite par le ministère des Transport du Québec. La troisième réfère, quant à elle, à une expérience pédagogique menée dans le cadre de l'atelier « Espace régional » du programme de baccalauréat en architecture de paysage de l'Université de Montréal.

De ces trois exemples, ont été exposés les potentiels associés au recours à une iconographie paysagère. Parmi ces potentiels, citons le développement prometteur d'outils de caractérisation et de suivi, au sein desquels l'iconographie paysagère a joué un rôle prépondérant. Ces outils ont été utilisés pour la documentation des caractéristiques visuelles et des ambiances paysagères, et tout particulièrement afin d'établir une lecture dynamique de leur évolution. Elles ont fait l'objet d'usage spécifique également dans le cadre d'enquêtes auprès d'usagers

des corridors autoroutiers. Vu leur contribution significative au champ de l'instrumentation du paysage, ces différentes expérimentations sont ensuite transmises auprès des étudiants dans le cadre de leurs projets d'atelier pour analyser les problématiques paysagères, pour communiquer efficacement leurs résultats d'analyses et leurs propositions d'aménagement. Les trois démarches présentées ont démontré qu'une iconographie paysagère permet ultimement aux chercheurs, aux acteurs et aux futurs professionnels de porter un nouveau regard sur les paysages et sur les actions à entreprendre.

CONTRIBUTION À LA RECHERCHE « PAYSAGE HUMANISÉ »

Dans le cadre de son programme d'accueil de stagiaires, la Chaire UNESCO en paysage et environnement de l'Université de Montréal (CUPEUM) a le plaisir d'accueillir, depuis le mois de mai et ce jusqu'à la fin du mois de juillet, Monsieur Aba Sadki, étudiant du Master en développement, option « gestion de l'environnement » à l'Université Internationale en langue française pour le développement africain de l'Université Senghor d'Alexandrie (Égypte). Dans le cadre de ce séjour, Aba Sadki collabore à la recherche portant sur le nouveau statut de paysage humanisé menée à la Chaire en paysage et environnement (CPEUM). Diplômé de l'Institut National des Sciences de l'Archéologie et du Patrimoine et de l'Institut National d'Aménagement et d'Urbanisme de Rabat (Maroc), Aba Sadki est également détenteur d'un certificat de *Institute on sustainable development*. Ayant déjà agi en tant que responsable du bureau du patrimoine culturel, administrateur (urbaniste – aménageur) et délégué provincial au sein de la Délégation provinciale du Ministère de la Culture d'Errachidia (Maroc), l'expertise de Aba Sadki sera mise à profit afin de développer une méthode et une démarche de « diagnostic territorial » applicable aux paysages humanisés. À partir d'exemples internationaux, dont certains auxquels il a été associé à titre de professionnel, il proposera des pistes méthodologiques qui pourraient s'appliquer aux contextes québécois, notamment quant au territoire-pilote de l'Estran faisant l'objet de la recherche. L'intérêt de Aba Sadki pour la conservation et la mise en valeur des patrimoines culturel et naturel constitue également un apport dynamique aux réflexions de la Chaire.

M a i - J u i n 2 0 0 6

BULLETIN 10

CHAIRE en paysage et environnement

de l'Université de Montréal www.paysage.umontreal.ca

REQUALIFICATION D'AUTOROUTES ET RÉHABILITATION PAYSAGÈRE ET URBAINE, ÉTUDES ET RECHERCHES EN TRANSPORT

Dans le cadre des projets effectués en collaboration avec le **ministère des Transports du Québec (MTQ)**, Marie Lessard, Marie-Andrée Huard, Marie-Claude Paradis et Mathieu Gillet de la CPEUM, ont mené la recherche « Requalification d'autoroute et réhabilitation paysagère et urbaine – Quelques expériences nord-américaines et européennes » qui vient d'être publiée. Celle-ci visait à analyser la possibilité de concilier les deux principaux usages des corridors autoroutiers, à savoir les usages liés aux déplacements locaux et de transit. Comme dans le reste du monde, le Québec doit composer avec les problématiques liées à l'implantation des autoroutes, au cours des années 1950, dans le tissu urbain.

L'analyse comparative a été effectuée en Amérique du Nord et en Europe. Six cas ont été examinés sous deux angles complémentaires: i) le « projet de paysage » dans les stratégies de requalification; ii) les approches, les processus et les cadres procéduraux et leur performance en regard de la cohérence du projet. Aussi, tous les cas ont été analysés selon un double objectif soit contribuer à la redéfinition d'orientations pour le projet de paysage au sens large dans le contexte de la requalification des infrastructures routières dans les entrées de ville et les milieux urbains québécois, puis d'inspirer les approches, les processus et procédures administratives ainsi que les modalités pratiques de réalisation des projets routiers québécois.

Les résultats de cette recherche ont mené à identifier divers degrés d'intégration et de concertation. Dans tous les cas, un des acteurs majeurs dans le processus est le citoyen. Compte tenu de l'impact du projet d'infrastructure routière, la consultation publique est devenue incontournable. La période actuelle se caractérise par une montée en scène des résidents qui font valoir les ambiances urbaines, le bruit, la qualité paysagère et le refus de pollution. Somme toute, l'autoroute ne peut plus être envisagée comme un simple lieu de passage; elle traverse aussi des lieux d'appartenance, dont le processus de requalification doit se préoccuper.

Cette publication est disponible pour consultation au Centre de documentation du MTQ. Pour de plus amples informations, veuillez consulter la page Internet du Centre:
www1.mtq.gouv.qc.ca/fr/services/documentation/centre/index.asp

PUBLICATION DANS LE CADRE DE L'ATELIER « ESPACE RÉGIONAL »

Le 21 juin dernier avait lieu, à Saint-Ambroise-de-Kildare, le lancement du livre « Les paysages de l'ordinaire, révéler, créer, infléchir – Dix projets de mise en valeur des paysages du canton de Kildare ». Issu d'une collaboration inédite entre l'École d'architecture de paysage de l'Université de Montréal, la Chaire en paysage et environnement (CPEUM) de la même institution et différents organismes du milieu, dont la Corporation de l'aménagement de la rivière l'Assomption, cet ouvrage présente les résultats de la réflexion menée à l'automne 2005 par les étudiants de l'atelier « Espace régional » (APA 3351) de l'École d'architecture de paysage de l'Université de Montréal quant à l'avenir des paysages dits de l'ordinaire. L'enseignement de ce cours, était entièrement assuré par les gens de la CPEUM. En effet, les étudiants ont pu compter sur **Gérald Domon**, directeur scientifique associé à la CPEUM comme professeur et responsable de la 1^{ère} partie de l'atelier, **José Froment**, agente de recherche à la CPEUM et responsable de la 2^{ème} partie de l'atelier et pour leur part, **Julie Ruiz**, candidate au Ph.D. en aménagement et **Évelyne Vouligny**, étudiante de deuxième cycle en aménagement et toutes deux auxiliaires de recherche à la CPEUM, étaient chargées de la formation pratique dispensée aux étudiants.

Cette réflexion repose sur un constat principal: si l'intérêt pour le paysage est de plus en plus généralisé, force est d'admettre que l'expertise développée par les professionnels et les chercheurs demeure largement centrée sur les paysages exceptionnels, ceux par exemple de Charlevoix, de la Gaspésie ou encore de Memphrémagog. Or, la plus grande part du territoire québécois offre ce qu'il est convenu de qualifier de « paysages de l'ordinaire », soit des paysages qui ne sont pas encore l'objet d'un vaste consensus social quant à leur qualité, à leur valeur et à la nécessité de les protéger. Quelles sont les composantes les plus significatives de ces paysages? Comment en assurer la connaissance et la compréhension? Que peut-on en faire, que devrait-on en faire? Comment le faire? Telles étaient les questions à la base de l'atelier « Espace régional ».

M a i - J u i n 2 0 0 6

BULLETIN 10

CHAIRE en paysage et environnement

de l'Université de Montréal www.paysage.umontreal.ca

Il fallait d'abord les parcourir, les découvrir. Puis identifier une composante particulièrement significative de ces paysages soit, tantôt le rang, tantôt le noyau villageois, tantôt encore les cours d'eau. Enfin il s'agissait de proposer des façons de révéler leurs qualités, d'en créer de nouvelles ou encore d'infléchir certaines tendances, celle à la banalisation par exemple.

Ces travaux ont conduit à proposer « 10 projets de mise en valeur » que réunit l'ouvrage publié. Entre réalisme et utopisme, chacun de ces projets propose à sa façon une vision de ce que pourraient ou devraient être ces paysages de l'ordinaire dans dix, quinze ou vingt ans. Plus encore ces projets témoignent de la richesse de ces paysages méconnus. Tant par leur valeur que par l'importance du sujet, ces projets méritent l'attention. Les étudiants ont d'ailleurs pu présenter leur projet à la population de Saint-Ambroise-de-Kildare lors du lancement de la publication. Plus de 70 personnes, dont quelques élus, se sont déplacées afin de venir prendre connaissance des travaux des étudiants. [Mathieu Continelli](#), [Josianne Garon-Labrecque](#) et [Anne Poirier](#) ont représenté leur équipe et exposé leur projet portant respectivement sur le développement du noyau villageois de Saint-Ambroise, l'urbanisation du piedmont de Sainte-Marcelline et la richesse du paysage agricole.

Dans le cadre de son projet de maîtrise portant sur la caractérisation des paysages de l'ordinaire, [Évelyne Vouligny](#) s'est entretenu avec plusieurs résidents de Saint-Ambroise afin de découvrir leurs valorisations paysagères. Cette soirée lui a donc permis de présenter et de partager les résultats préliminaires de son étude.

Les présentations se sont terminées par des échanges avec les résidents qui ont semblé particulièrement ouverts aux problématiques paysagères soulevées par les étudiants. Définitivement, cette soirée a été un véritable succès.

Enfin, rappelons que la production de ce livre s'inscrit dans les suites du projet Action Concertée *Élaboration d'un modèle intégré d'aménagement des paysages en zone d'agriculture*

intensive sur la base du cadre écologique (CÉR), une vaste recherche multidisciplinaire sur les paysages du bassin versant de la rivière l'Assomption.

Pour faire suite à ce lancement régional, l'ouvrage fera l'objet d'un « lancement officiel » lors de la rentrée de septembre prochain. Il est d'ores et déjà disponible au coût de 25 \$ (frais de manutention inclus) auprès de la CPEUM.

Pour de plus amples informations ou pour vous procurer la publication, veuillez consulter le site Internet de la CPEUM au : www.paysage.umontreal.ca, à la rubrique « Info CPEUM » sous-section « Publications ».

COLLOQUE SUR « L'IDENTITÉ DES LIEUX ET LE DÉVELOPPEMENT ÉOLIEN »

Invité par [madame Louise Mercier](#), présidente de la Commission des Monuments et Sites du Québec, [François Tremblay](#), agent de recherche à la Chaire en paysage et environnement de l'Université de Montréal (CPEUM), a participé au colloque sur « L'identité des lieux et le développement éolien » à titre de conférencier. Cette journée de réflexion se tenait à Rivière-du-Loup le 13 juin dernier et a attiré près d'une centaine de participants provenant de plusieurs horizons : organismes gouvernementaux, services municipaux, conservation du patrimoine, industrie éolienne, etc. Ce colloque arrivait à point nommé puisque depuis quelques mois, plusieurs régions et MRC non sollicitées par les promoteurs jusqu'à maintenant font désormais l'objet de projets éoliens. Par conséquent, plusieurs réactions d'appréhension, allant des demandes de moratoire à des interdictions par règlement, se sont manifestées dans les médias récemment. Les conférences et tables rondes ont donné lieu à des discussions très intéressantes qui démontraient qu'au-delà des réactions de type « pas-dans-ma-cour », plusieurs milieux locaux se sont déjà dotés de mesures réglementaires et d'outils de gestion du déploiement de la filière éolienne sur leur territoire qui semblent prometteurs. La conférence de [François Tremblay](#), intitulée « Vers un déploiement durable de la filière éolienne », allait dans ce sens en présentant l'évolution des enjeux liés à la qualité des paysages, soulevés par les différents projets éoliens qui se sont développés au Québec depuis plus de dix ans. Bien que plusieurs projets provoquent des préoccupations majeures et

BULLETIN 10

CHAIRE en paysage et environnement

de l'Université de Montréal www.paysage.umontreal.ca

légitimes dans la population, force était de constater que l'état de la réflexion sur l'impact des éoliennes dans les paysages québécois est souvent plus avancé que ce que les médias renvoient comme image. Ainsi, le colloque a permis de mettre en évidence des réflexions et actions intéressantes menées localement, à l'Île Verte, dans la MRC de Rivière-du-Loup et en Estran, de même que certaines actions gouvernementales comme le « *Guide pour la réalisation d'une étude d'intégration et d'harmonisation paysagère* » du ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec. Devant la complexité des contextes dans lesquels se déploient les projets éoliens, la CPEUM suggère de prendre appui sur les réalisations étrangères et québécoises en matière d'aménagement éolien afin de développer des façons de faire et des pratiques qui convergeront vers la mise en place de véritables projets de paysage intégrant des éoliennes, voire même des projets de paysage structurés autour de ces dernières.

SIÈGE AU CRSH

Pour la seconde année consécutive, [Gérald Domon](#) a siégé sur le Comité 9 du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH) chargé de l'évaluation des demandes de subvention dans les domaines de la géographie, de l'environnement et des études urbaines.

RAPPORT DE RECHERCHE

[LESSARD, Marie](#), [Marie-Andrée HUARD](#), [Marie-Claude PARADIS](#) et [Mathieu GILLET](#), *Requalification d'autoroutes et réhabilitation paysagère et urbaine – quelques expériences nord-américaines et européennes*, réalisé en collaboration avec le **ministère des Transports du Québec**, Direction de la Capitale-Nationale, ISBN 2-550-46617-9, 127 p., mars 2006.

PUBLICATIONS

[DOMON, Gérald](#); « Les paysages agricoles hérités: le système des rangs au Québec », Canada in: [Madore, F.](#) (Éd) *Le commentaire de paysages en géographie humaine*, Armand Colin éditeurs, Nantes (France), sous presse.

[DOMON, Gérald](#), [José FROMENT](#), [Julie RUIZ](#) et [Évelyne VOULIGNY](#) (dirs); *Les paysages de l'ordinaire, révéler, créer, infléchir – Dix projets de mise en valeur des paysages du canton de Kildare*, École d'Architecture de paysage et Chaire en paysage et environnement de l'Université de Montréal (Éds), ISBN 9808436-3-6, juin 2006, 109 pages.

[BENJAMIN, Karyne](#), [Alain COGLIASTRO](#), [André BOUCHARD](#) et [Gérald DOMON](#); « Aspects écologiques et sociologiques liés à l'utilisation des friches agricoles en sylviculture », *Info-Réseau Ligniculture Québec*, Vol 3. No. 1, juin 2006, pp. 1-5.

[FROMENT, José](#); « La nature reprend ses droits », *Continuités*, Numéro 109, Été 2006, pp 15-17.

[DOMON, Gérald](#); « De la ferme et de ses bâtiments », *Continuités*, Numéro 109, Été 2006, pp 29-32.

[PAQUETTE, Sylvain](#), [Philippe POULLAQUEC-GONIDEC](#) et [Gérald DOMON](#); « Le paysage, une qualification socioculturelle du territoire », *Material History Review*, numéro thématique « Identifying with Landscapes / S'identifier au paysage » dirigé par [B. S. Osborne](#), Vol. 62, Automne 2005, pp 60-72.

BULLETIN

CHAIRE

en paysage et environnement
de l'Université de Montréal www.paysage.umontreal.ca

REVUE DE PRESSE

Compte rendu bibliographique du livre *Paysage en perspective* (sous la direction de Philippe Poullaouec-Gonidec, Gérald Domon et Sylvain Paquette), *Paysages estriens*, www.paysagesestriens.qc.ca/lecture.htm, printemps 2006.

CONFÉRENCES

TREMBLAY, François (2006). «Vers un déploiement durable de la filière éolienne», dans le cadre du colloque *L'identité des lieux et le développement éolien*, Rivière-du-Loup, 13 juin 2006.

POULLAOUÉC-GONIDEC, Philippe (2006). «Research in Landscape Architecture_University of Montreal», dans le cadre du séminaire international *Becoming Landscape Architect in XXI century*, organisé par la Faculté d'Architecture "Ludovico Quaroni", Università degli Studi di Roma "La Sapienza", Rome (Italie), 6 juin 2006.

GAGNON, Caroline et Philippe POULLAOUÉC-GONIDEC (2006). «Acceptabilité sociale des équipements de transport d'énergie et enjeux de paysage: une esthétique du "moins pire"», dans le cadre du colloque *Paysage et acteurs: dimensions et enjeux politiques de la construction du paysage*, 74^e colloque de l'ACFAS, Université Mc Gill, 17 mai 2006.

PAQUETTE, Sylvain (2006). «Conditions du projet de paysage», conférence de clôture du colloque *Paysage et acteurs: dimensions et enjeux politiques de la construction du paysage*, 74^e colloque de l'ACFAS, Université Mc Gill, 17 mai 2006.

VOULIGNY, Évelyne et Gérald DOMON (2006). «La compréhension des valorisations paysagères: vers une nouvelle méthode d'analyse des paysages de l'ordinaire», dans le cadre du colloque *Paysage et acteurs: dimensions et enjeux politiques de la construction du paysage*, 74^e colloque de l'ACFAS, Université Mc Gill, 17 mai 2006.

RUIZ, Julie et Gérald DOMON (2006). «L'intensification agricole sous la loupe du paysage: apport des méthodes d'analyse spatio-temporelles à l'aménagement», dans le cadre du colloque *Paysage et acteurs: dimensions et enjeux politiques de la construction du paysage*, 74^e colloque de l'ACFAS, Université Mc Gill, 17 mai 2006.

TREMBLAY, François (2006). «Acceptabilité sociale des problématiques esthétiques inhérentes au développement durable: entre mouvements sociaux et écologie publique», dans le cadre du colloque *Paysage et acteurs: dimensions et enjeux politiques de la construction du paysage*, 74^e colloque de l'ACFAS, Université Mc Gill, 17 mai 2006.

ARDOIN, Anne, Gérald DOMON et Philippe POULLAOUÉC-GONIDEC (2006). «Espace et imaginaire des adolescents entre micro-paysages et macro-territoires: mise à jour par les images filmiques», dans le cadre du colloque *Paysage et acteurs: dimensions et enjeux politiques de la construction du paysage*, 74^e colloque de l'ACFAS, Université Mc Gill, 16 mai 2006.

PAQUETTE, Sylvain et Philippe POULLAOUÉC-GONIDEC (2006). «Territoires de l'habitat périurbain montréalais, nouvelles identités ou fictions paysagères», dans le cadre du colloque *Paysage et acteurs: dimensions et enjeux politiques de la construction du paysage*, 74^e colloque de l'ACFAS, Université Mc Gill, 16 mai 2006.

MARQUIS, Geneviève, Marie LESSARD et Sylvain PAQUETTE (2006). «Nouveaux quartiers résidentiels de la périphérie montréalaise: l'outil urbanistique discrétionnaire comme levier de médiation entre promoteurs et municipalités», dans le cadre du colloque *Paysage et acteurs: dimensions et enjeux politiques de la construction du paysage*, 74^e colloque de l'ACFAS, Université Mc Gill, 16 mai 2006.

M a i - J u i n 2 0 0 6

BULLETIN 10

CHAIRE en paysage et environnement

de l'Université de Montréal www.paysage.umontreal.ca

BENJAMIN, Karyne, André BOUCHARD et Gérald DOMON (2006). « Acceptabilité sociale et perceptions des aménagements forestiers telles qu'exprimées par les propriétaires de friches agricoles », dans le cadre du colloque *Paysage et acteurs: dimensions et enjeux politiques de la construction du paysage*, 74^e colloque de l'ACFAS, Université Mc Gill, 16 mai 2006.

GAMACHE, Nicolas, Gérald DOMON et Yves JEAN (2006). « Le renouveau des campagnes: le paysage à la rescousse de l'espace rural, ou la reconquête des territoires par le paysage », dans le cadre du colloque *Paysage et acteurs: dimensions et enjeux politiques de la construction du paysage*, 74^e colloque de l'ACFAS, Université Mc Gill, 16 mai 2006.

BENJAMIN, Karyne, Alain COGLIASTRO, André BOUCHARD et Gérald DOMON (2006). « Aspects écologiques et sociologiques liés à l'utilisation des friches en sylviculture La ligniculture: une solution d'avenir », Colloque national *Ligniculture Québec*, Montréal, 10 Mai 2006.

FROMENT, José (2006). « Pistes de réflexion relatives à trois expériences québécoises d'utilisation d'une iconographie paysagère au sein de démarches paysagères territoriales », dans le cadre des Deuxièmes journées d'études du programme ACI (Action Concertée Incitative du Ministère de la Recherche), *La place et les fonctions de l'iconographie dans la participation des acteurs à la construction des territoires*, École Nationale d'Ingénieurs des Travaux Agricoles (ÉNITA), Clermont-Ferrand (France), 10 avril 2006.

NOTA BENE

Le Bulletin fera relâche pour la saison estivale et sera de retour au mois de octobre 2006. Pour rester informé(e), nous vous invitons à consulter fréquemment le site Internet de la Chaire en paysage et environnement de l'Université de Montréal (CPEUM) au www.paysage.umontreal.ca.
Merci de votre compréhension et bon été à tous.

Le bulletin de la CPEUM est bimestriel.

Responsable : Philippe Poullaouec-Gonidec

Productrice déléguée : Lyndsay Daudier

Révision : Sylvain Paquette

Conception graphique : Marie Violaine Lamarche

Pour tout commentaire ou demande d'information, veuillez nous écrire à l'adresse suivante : paysage@paysage.umontreal.ca